

Le doigt sur la sonnette d'alarme

GRAND CONSEIL



Selon les institutions sociales, il manque 7 millions pour elles dans le budget 2012 de l'Etat.

Il manque de l'argent pour le social dans le budget 2012 de l'Etat du Valais. Alors que s'ouvre la session de décembre du Grand Conseil, les institutions sociales font pression.

Les travailleurs sociaux

L'association valaisanne des travailleurs sociaux vient de lancer un appel. "Dès 2012, le soutien du canton à ses institutions sera amputé de près de 10%. Sept millions manqueront au budget de fonctionnement d'institutions dont le maintien d'une certaine qualité de prestation est une nécessité et un devoir. Elles ne pourront pas puiser indéfiniment dans leurs réserves. Si cette situation reste inchangée, ce sont plusieurs dizaines de personnes en situation de handicap qui seront prétéritées dans leur accompagnement et leur prise en charge au sein même des structures actuelles", indique l'association dans un communiqué.

Autre message allant dans le même sens, celui lancé conjointement par l'association valaisanne des institutions en faveur des enfants, adolescents et adultes en difficulté (AVIEA) et par la Conférence valaisanne des directeurs d'institutions pour les personnes en difficultés.

"L'enveloppe budgétaire allouée pour 2012 par le Conseil d'Etat ne prend pas en considération les besoins exprimés par les institutions sociales à hauteur de 77 millions de francs. Les 7 millions manquants ne permettront plus à nos institutions de répondre à leurs obligations et d'offrir pour chaque personne avec un handicap le droit à une place dans un atelier, centre de jour ou home", note le président de l'AVIEA, Roberto Schmidt.

Le coût des caisses de pension

Les institutions estiment également inadmissible de devoir prendre à leur charge une partie de la recapitalisation de la caisse de pension de l'Etat. Comme certaines institutions y sont affiliées, elles devraient participer à hauteur de 803 000 francs au sauvetage de la caisse.

Dans le courrier adressé aux députés ainsi qu'au Conseil d'Etat, Roberto Schmidt insiste sur les conséquences de ces restrictions budgétaires: " il ne nous sera plus possible à l'avenir d'assumer certaines prestations ou de répondre aux extensions reconnues par le canton et qui ont vu le jour en 2011 dans certaines de nos institutions, comme Fovahm, Insieme Oberwallis, Chez Paou, Eméra."

Propositions des députés

Les institutions sociales ne sont pas seules à avoir pris conscience de ce problème. La Commission des affaires sociales du Grand Conseil demande aussi d'augmenter le budget du Service de l'action sociale de 3,1 millions, tout comme les chrétiens-sociaux du Haut et l'UDC. Le PDC du Centre réclame 4 millions. De son côté, l'Alliance de gauche exige 7,1 millions supplémentaires, exactement comme les institutions sociales.

*JEAN-YVES GABBUD,
in LE NOUVELLISTE, 13.12.2011, p.5*